

Commune de Saint-Julien-les-Rosiers



DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

AMENAGEMENT D'UNE ZONE A SAINT- JULIEN-LES-ROSIERS / ZONE COMMERCIALE, LOTISSEMENT ET AMENAGEMENTS ROUTIERS

**2-8 Dossier d'autorisation environnementale initial – Annexes 8ème
partie**

Annexe 15 : OAP 3 – SECTEUR « ENTREE DE VILLE – LE SERRE »

OAP 3 – SECTEUR « ENTREE DE VILLE – LE SERRE »

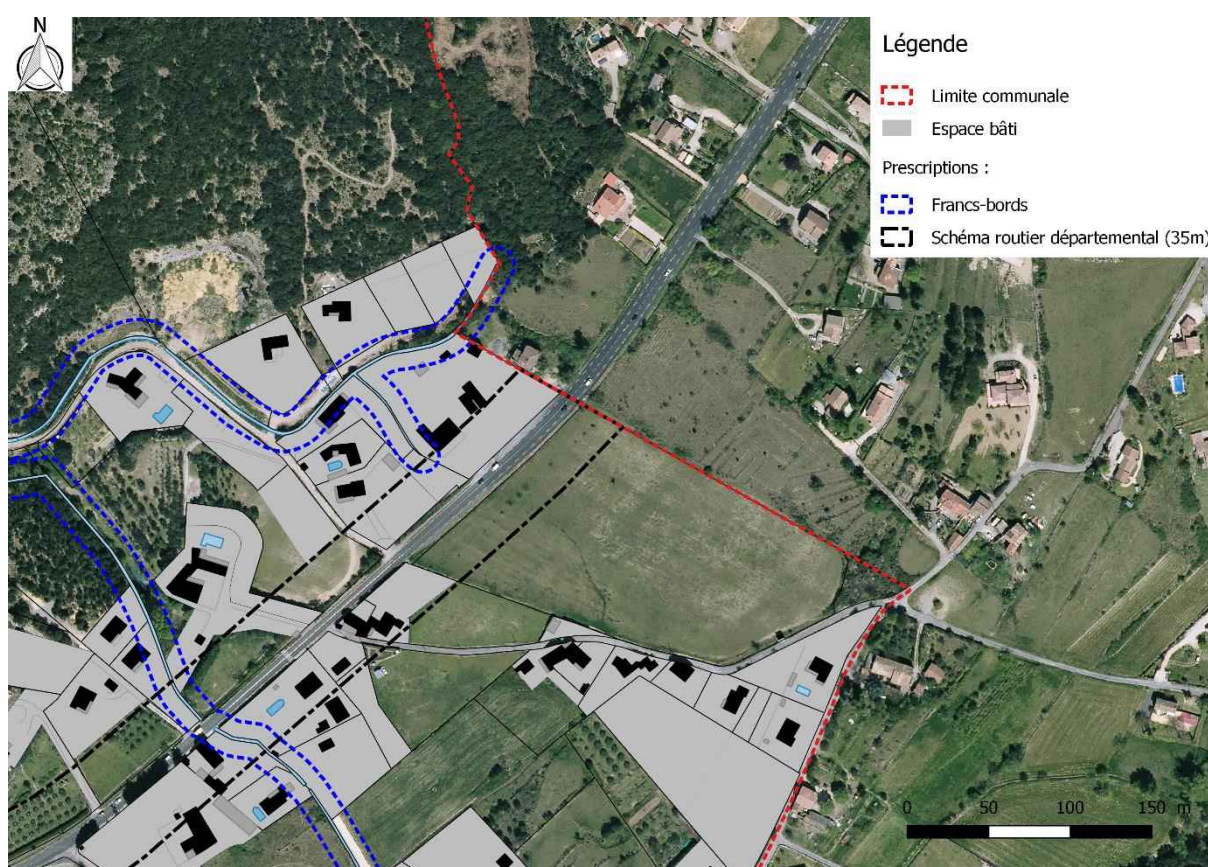
I. ÉTAT DES LIEUX ET ENJEUX

a. Localisation

En venant du nord-est par la RD904, l'entrée de ville est directement marquée par le panneau signalétique en limite communale avec la commune de Rousson.

Le secteur d'étude comprend :

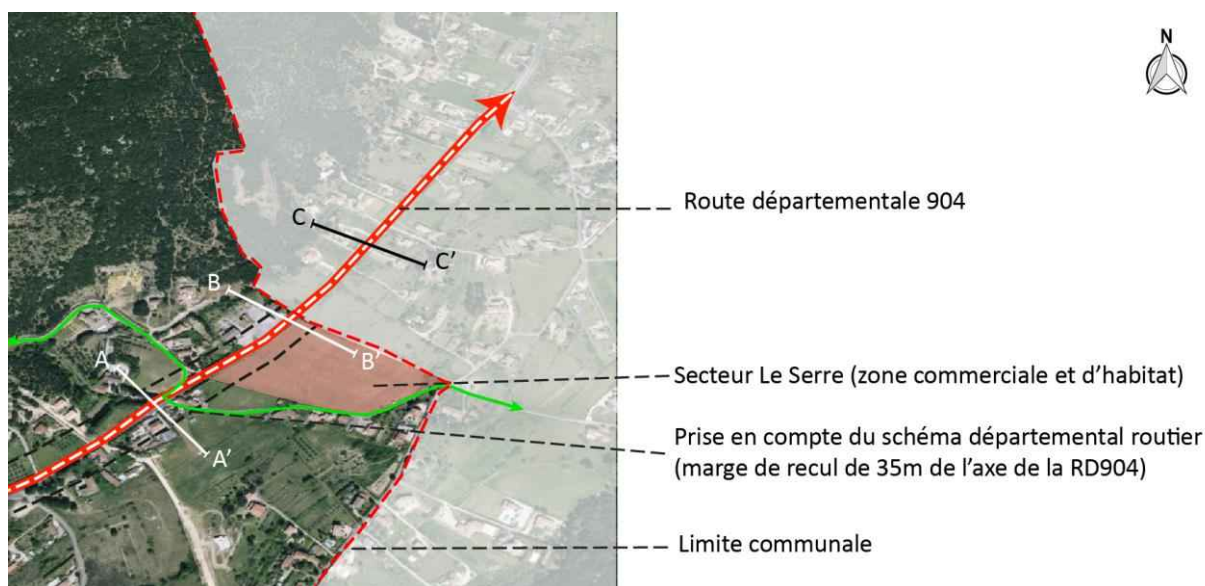
- En partie droite de la RD (dans le sens Rousson→Saint-Julien), un commerce associatif le Mistral avec des habitations. Il est également marqué par un arrêt de bus devant.
- En partie gauche de la RD (dans le même sens), un espace ouvert non urbanisé actuellement Le Serre.



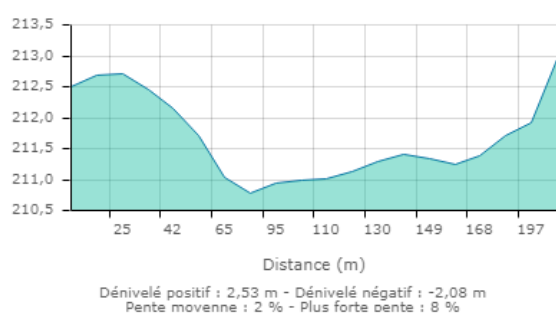
b. Topographie du secteur d'études

L'ensemble du périmètre de l'OAP correspond à des parcelles non construites en limite de parcelles construites, majoritairement et quasi exclusivement occupées par des pavillons d'habitations édifiés au gré des opportunités foncières.

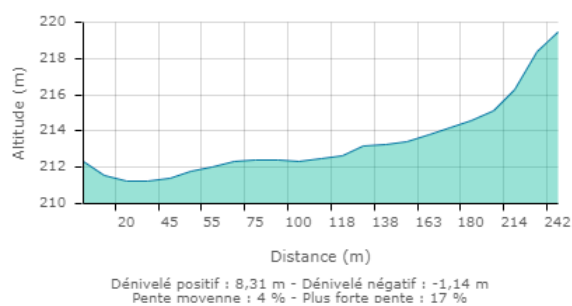
S'il n'est pas situé à proximité immédiate du centre-ville historique, un cheminement piéton permet de relier la zone au centre ancien en empruntant la voie verte qui passe le long des chemins du Serre et du grand bois. Ce vaste secteur présente toutefois des enjeux importants, tant dans le cadre du maintien de la dynamique démographique, de l'attractivité résidentielle, de l'équilibre social et de l'attractivité économique de la ville, que dans le cadre d'un développement urbain qualitatif et ambitieux sur le plan environnemental, paysager et urbain.



Coupe AA'



Coupe BB'



Coupe CC'



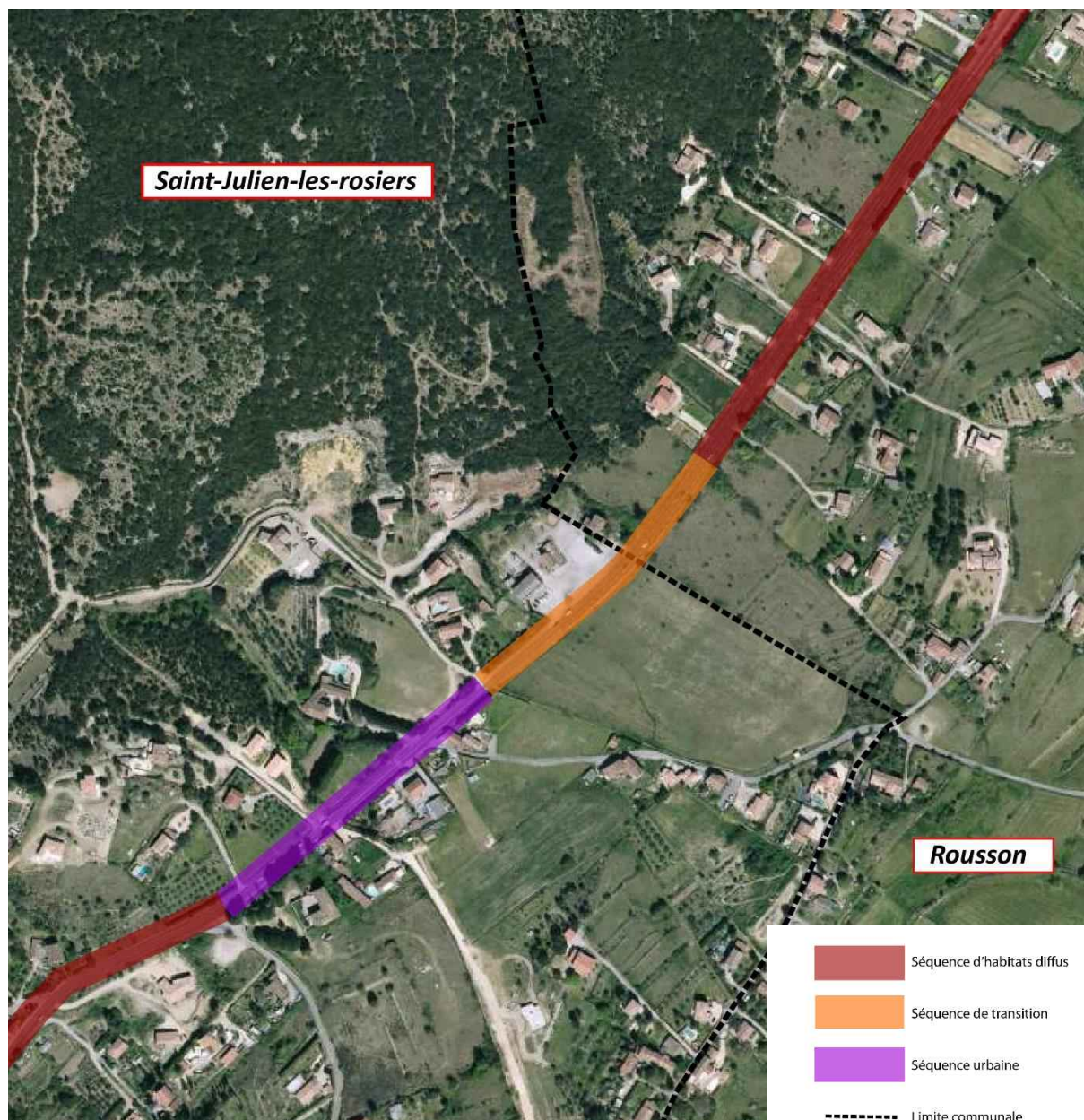
Le secteur d'étude se situe en entrée de ville entre Saint-Julien et Rousson. Le point le plus haut du secteur est à 222m d'altitude. La pente moyenne est comprise entre 2 et 6%.

La topographie est un élément essentiel à prendre en compte dans les orientations futures d'aménagement, car elle conditionne à la fois la partie technique (la construction des ouvrages en pente suppose une technicité spécifique) et la partie paysagère (une topographie en pente induit des vues à préserver sur le grand paysage).

Au-delà des continuités écologiques et paysagères, qui doivent participer à la qualité du cadre de vie, ce sont les continuités viaires, et plus particulièrement piétonnes et cyclables, sur un secteur où le relief s'avère relativement plat, qui sont à conforter et à améliorer.

c. La route départementale et ses abords

Afin d'appréhender au mieux la structure et les possibilités d'évolution des abords de la RD 904, il est nécessaire d'en définir les séquences au-delà des simples limites de l'étude. Ainsi, de l'Est à l'Ouest, la voie traverse :



UNE SEQUENCE D'HABITATS DIFFUS - ROUSSON

En provenant de Rousson, plusieurs habitations ponctuent le paysage depuis le croisement chemin du Serre / chemin du lamourier / RD904. La végétation reste encore très présente le long de la route où se mêlent arbres de grandes tiges, haies et certains arbres isolés.



Source : GoogleMaps – juin 2018

UNE SEQUENCE DE TRANSITION

Après la dernière habitation, en provenance de Rousson, le paysage offre un espace plus ouvert, libre de constructions aux abords de la route départementale.

Cet espace perdure jusqu'au panneau d'agglomération de Saint-Julien où les premières constructions apparaissent sur le côté droit de la voie.



Source : GoogleMaps – juin 2018

UNE SEQUENCE URBAINE – SAINT-JULIEN

Cette séquence définit la traversée de Saint-Julien par la RD904 où plusieurs habitations viennent ponctuer le paysage. La limitation de vitesse, à 50 km/h sur ce tronçon, marque la présence du milieu urbain qui peut être qualifié de rural.

La chaussée y est large et des trottoirs apparaissent avec des barrières de sécurité.

UNE SEQUENCE D'HABITATS DIFFUS – SAINT-JULIEN

Comme pour la première séquence, plusieurs habitations ponctuent le paysage depuis le croisement chemin du Blacou / RD904. La végétation reste encore très présente le long de la route où se mêlent arbres de grandes tiges, haies et certains arbres isolés. La chaussée se trouve en contre-haut des habitations sur le côté gauche de la route.

Les trottoirs et autre éléments de sécurité disparaissent de nouveau malgré une limitation de vitesse à 50 km/h.



Source : GoogleMaps – juin 2018

37

d. Synthèse des enjeux

Le secteur est impacté par des contraintes dont l'aménagement devra prendre en compte :

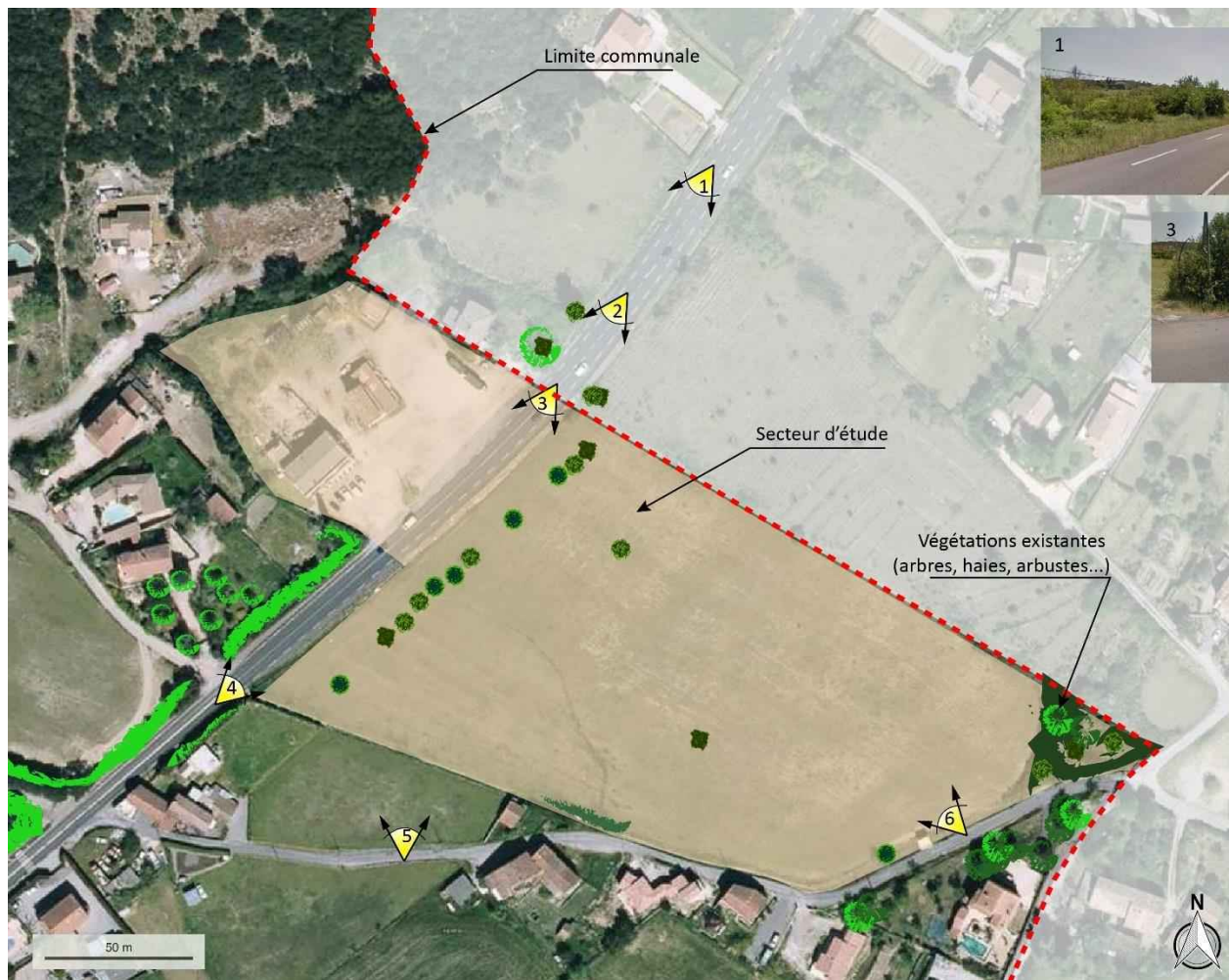
- Le risque d'érosion des berges : zones de franc-bord correspondant à une zone non aedificandi de 10 mètres de part et d'autre des berges pour l'ensemble du chevelu hydraulique ;
- Le risque de mouvement de terrain : retrait-gonflement des argiles (aléa moyen) ;

Le schéma départemental routier qui impose un recul de 35m de part et d'autre de l'axe de la RD904.

e. Le périmètre d'application de l'étude

Le périmètre d'application de l'étude s'applique à l'entrée de ville Nord de Saint-Julien-les-rosiers, correspondante en partie à la séquence de transition défini précédemment. Le choix du périmètre du secteur a été affiné à partir de la volonté d'aménagement de la commune et se porte sur des terrains vierges de toutes constructions.

La délimitation du secteur sera affinée au parcellaire lors de l'étude, en fonction des éléments qui ressortiront de cette étude, sachant que la Commune doit respecter une compatibilité avec le SCoT et les prescriptions du Conseil départemental.



II. L'URBANISATION ET L'OCCUPATION DES SOLS

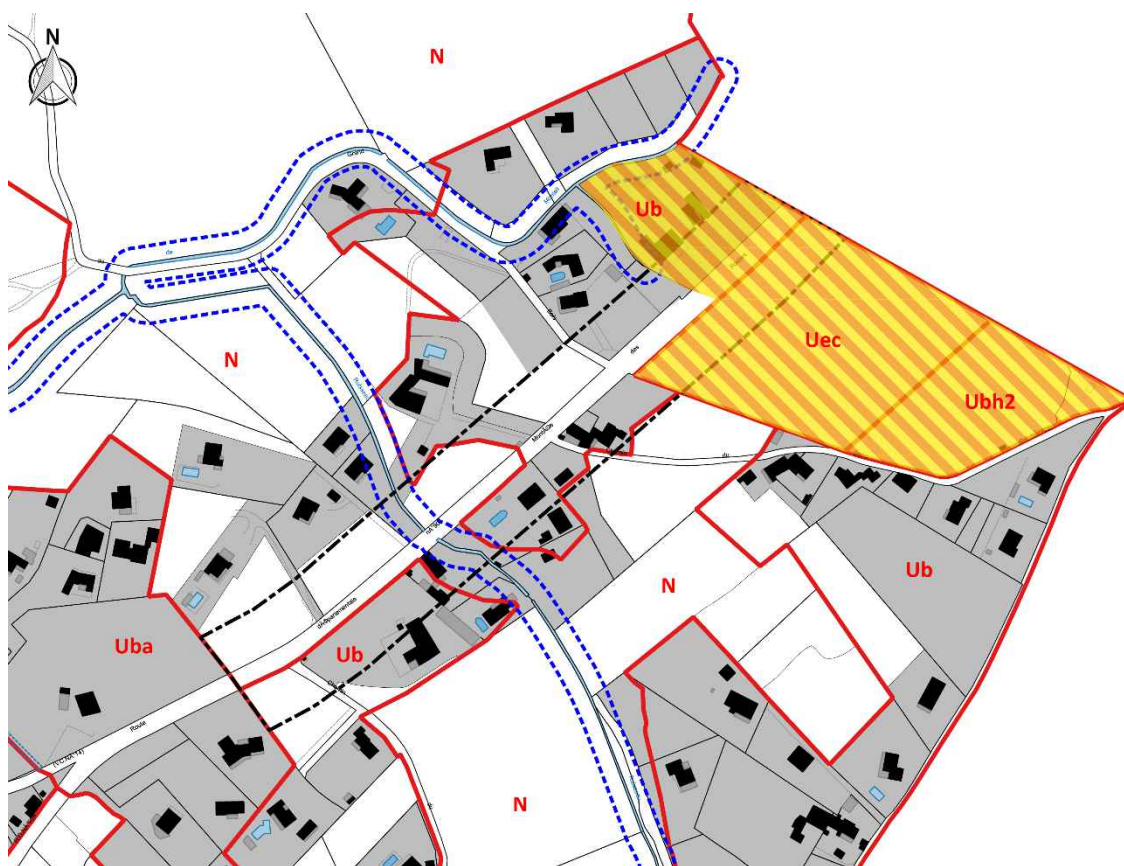
a. Le document d'urbanisme et le secteur d'étude

Actuellement revenu au règlement national de l'urbanisme, la commune a décidé d'engager une procédure d'élaboration de PLU.

L'élaboration du PLU est l'occasion pour les élus de se pencher sur les conséquences de l'inconstructibilité liée au schéma départemental routier du Gard sur le secteur de projet dans le PLU. Un recul de toute construction est porté à 35 mètres de l'axe de la RD904.

Le secteur d'étude de l'OAP concerne les zones suivantes au futur PLU. Dans le sens Rousson → Saint-Julien :

- Le secteur à droite est en zone Ub du PLU projeté.
- Le secteur à gauche de la RD en zones Uec le long de la route et Ubh2 en arrière.



La configuration du site, à proximité des zones urbaines du Serre et Le Sauze sur Saint-Julien et les lotissements sur Rousson « qui encerclent » le secteur d'études, justifie son aménagement dans le temps. L'aménagement du secteur permettra de délimiter une entrée de ville qualitative et de manière sécurisée par la création d'un giratoire (prévue dans les 2 ans qui suivent l'approbation).

De plus, le secteur, bien que localisé en limite communal, est accessible par des modes de déplacements doux par le site de Carabiol en direction du centre ancien. La proximité des réseaux le long du secteur d'études, permet donc de considérer ce secteur comme une zone urbaine au même titre que les sites des Costes ou Caussonille.

b. La compatibilité avec les orientations du PADD

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable émet des orientations prioritaires pour la commune. Ces orientations devront être respectées dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation :

1. **POLITIQUES D'AMENAGEMENT, D'EQUIPEMENT ET D'URBANISME DE SAINT-JULIEN-LES-ROSIERS** : s'inscrire dans un développement démographique modéré, compatible avec le SCoT Pays des Cévennes ; poursuivre le projet urbain « cœur de village » ; stopper l'étalement urbain et prendre en compte le territoire.
2. **POLITIQUES DE PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS, DE PRESERVATION DES CONTINUITES ECOLOGIQUES ET DES PAYSAGES** : préserver le cadre de paysager de la commune ; constituer et préserver les corridors écologiques et les réservoirs de biodiversité.
3. **MAITRISER ET PREVENIR LES RISQUES NATURELS** : le risque inondation en s'engageant dans la maîtrise et la gestion du risque ; le risque feux de forêt et les autres risques (mouvement de terrain, sismique, retrait-gonflement des argiles)
4. **LES ORIENTATIONS CONCERNANT L'HABITAT** : s'engager dans la production de logements pour tous ; agir sur le logement vacant ; conserver l'équilibre et la diversité des types d'habitats.
5. **LES ORIENTATIONS SUR LES ENTREES DE VILLE, LA TRAVERSEE URBAINE PAR LA RD904 ET LES DEPLACEMENTS.**
6. **LES ORIENTATIONS SUR LES RESEAUX D'ENERGIE ET LE DEVELOPPEMENT DES COMMUNICATIONS NUMERIQUES.**
7. **LES ORIENTATIONS SUR L'EQUIPEMENT COMMERCIAL, LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET LES LOISIRS.**

40

III. PRINCIPES D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION ET SCHEMA D'AMENAGEMENT

1. LES PRINCIPES D'AMENAGEMENT

a. Vocation future du secteur Le Serre (Ub, Uec et Ubh2)

La zone Ub est déjà urbanisée par la présence d'un commerce associatif le Mistral. Seule la prise en compte du projet de giratoire devra être faite.

La zone Uec a pour vocation unique d'accueillir des commerces, aires de stationnement et une station services. La zone Ubh2 est destinée à de l'habitat (**35 logements sociaux**) mais aussi à des bureaux.

b. Conditions d'ouverture à l'urbanisation

L'urbanisation s'effectuera au fur et à mesure de l'avancement des travaux du giratoire qui permettra de desservir les zones commerciales et d'habitat. Le secteur sera en assainissement collectif.

c. Forme des constructions

Les constructions sont destinées principalement à de l'habitat **en zone Ubh2**. Elles répondront aux objectifs suivants :

- Intégration paysagère et architecturales : elles devront respecter les prescriptions architecturales émises dans le « schéma d'aménagement » ainsi que le règlement de la zone Ubh2 ;
- Les logements prendront obligatoirement la forme de logements individuels, individuels groupés à caractère social à hauteur de 100%. Les logements collectifs seront également autorisés.

- L'ensemble des constructions seront limitées à des hauteurs pouvant aller jusqu'à R+1 (9 mètres) en respectant l'esprit des maisons cévenoles.

Les constructions seront à destination d'activités commerciales **en zone Uec**. Elles répondront aux objectifs suivants :

- Intégration paysagère et architecturales : elles devront respecter les prescriptions architecturales émises dans le « schéma d'aménagement » ainsi que le règlement de la zone Uec ;
- L'ensemble des constructions seront limitées à des hauteurs pouvant aller jusqu'à R+1 (9 mètres) en respectant l'esprit des maisons cévenoles.

d. **Implantation des constructions et prise en compte des vues et de l'ensoleillement**

Les constructions s'organiseront et s'implanteront de façon à ne pas obstruer les vues, les jardins venant autant que possible conserver les perspectives végétales, et les valoriser.

L'implantation des constructions veillera en outre à préserver autant que possible un ensoleillement optimal des logements (orientations à privilégier au Sud, en gérant les accès et espaces de stationnement prioritairement au Nord, prise en compte des ombres portées...).

Un minimum de 30% de l'emprise foncière privative des constructions devra être non-imperméabilisé et/ou végétalisé.

e. **Mixité fonctionnelle et sociale**

Le périmètre de la zone Ubh2 est soumis aux dispositions issues de l'article L151-15 du Code de l'Urbanisme qui permet de « délimiter, dans les zones urbaines ou à urbaniser, des secteurs dans lesquels, en cas de réalisation d'un programme de logements, un pourcentage de ce programme est affecté à des catégories de logements qu'il définit dans le respect des objectifs de mixité sociale. »

A ce titre, la commune a décidé d'affecter 100% des constructions au minimum à du logement social et à de l'accession à la propriété.

La zone Uec accueillera du commerce sur laquelle une réflexion devra être porter pour augmenter l'attractivité de l'entrée de ville par la localisation des activités en façade de la route départementale.

Le périmètre d'étude proposera donc aussi une mixité fonctionnelle en plus de sociale.

f. **Accessibilité et desserte du secteur**

Le secteur est aujourd'hui accessible depuis le chemin du Serre par la route départementale 904.

Les principes généraux concernant les voiries sont les suivantes :

- Créer une nouvelle voie qui desservira le quartier du Serre en évitant la RD904. Cette voie se prolongera vers le carrefour giratoire situé en limite avec la commune de Rousson.
- Une emprise de 10 mètres au minimum intégrera les modes de déplacements doux et un alignement d'arbres de part et d'autre.
- Supprimer l'accès vers le chemin du Serre depuis la RD904 en créant une voie sans issue mais accessible aux cheminements doux.
- Mettre en sécurité la traversée piétonne en relation avec les services du Conseil Général (arrêt du bus, chemin GR 44C et circuits pédestres)
- Aménager les différents carrefours de la voie nouvelle avec le chemin du Serre.
- Aménager un cheminement doux pour valoriser les circuits GR et pédestres en lien avec les quartiers avoisinants

- Réaliser des accès depuis la voie nouvelle vers les secteurs de commerces et d'habitat. Les voies internes seront à double sens.
- Créer un parc de stationnement suffisant aux activités de commerces. Les stationnements seront situés dans la bande obligatoire de 15 mètres et au-delà (depuis l'axe de la RD n°904).
- Prendre en compte les nuisances sonores liées à la RD 904 en respectant les règles de recul

g. Gestion de l'hydraulique

L'opération d'aménagement doit prévoir à son échelle des dispositifs de rétention collective ou d'infiltration pour limiter les débits de rejets dans le réseau de collecte des eaux pluviales.

- L'implantation de dispositif de rétention se fera au point le plus bas du secteur de projet).
- Lorsque les dispositifs collectifs de rétention sont à ciel ouvert, ils doivent être traités de manière paysagère, avec des essences locales. Ils doivent être inscrits dans la continuité de la trame paysagère du secteur aménagé.
- Les bassins doivent pouvoir participer des espaces collectifs de promenade ou d'agrément du futur quartier.

De plus, il devra être :

- Envisager un espace de rétention des eaux pluviales dans le mail bordant la RD904 au point bas de la zone. Ce bassin de rétention devra obligatoirement être végétalisé pour limiter toute vue depuis la RD904 sur l'ouvrage.
- Conserver et entretenir les fossés longeant la RD904 et le Chemin du Serre.

h. Principe de voirie au niveau du futur giratoire

Le projet en cours de réflexion sur l'aménagement de la traversée d'agglomération de Saint-Julien-les-Rosiers propose un giratoire en limite avec Rousson.

42

Ce projet prend en compte à la fois la circulation automobile mais aussi les déplacements doux (cyclables et piétons). La largeur de la voie (en direction des zones Uec et Ubh2) serait de 8,80 mètres (chaussée + trottoirs). Un emplacement réservé est prévu.

Plan de masse du carrefour giratoire entre Saint-Julien et Rousson à l'étape d'avant-projet :



2. LE SCHEMA D'AMENAGEMENT



NB : Les tracés et positionnements sont indicatifs

Annexe 16 : Engagement de fourniture des plans de récolement des ouvrages hydrauliques

Saint Julien les Rosiers, le 07 juillet 2024

DDTM du Gard
Service Eau et Inondation
89 rue Weber
30907 Nîmes Cedex 2

Objet : Engagement de fourniture des plans de récolement des ouvrages hydrauliques du projet d'aménagement d'un giratoire, d'un centre commercial et d'un lotissement à Saint Julien les Rosiers (30)

Madame, Monsieur,

La commune de St Julien les Rosiers, représenté par Mr BORD Serge, Maire, s'engage par la présente à faire réaliser par un organisme compétent et indépendant, les plans de récolement des ouvrages hydrauliques achevés (réseaux de collecte, ...) du projet d'aménagement d'un giratoire, d'un centre commercial et d'un lotissement à Saint Julien les Rosiers (30).

Ces documents seront transmis en trois exemplaires auprès de la DDTM du Gard dans un délai de 3 mois à compter de l'achèvement des travaux d'aménagement du projet.

En foi de quoi, nous délivrons cette attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Serge BORD

Maire de St Julien les Rosiers



Saint Julien les Rosiers, le 22/07/2024

DDTM du Gard
Service Eau et Inondation
89 rue Weber
30907 Nîmes Cedex 2

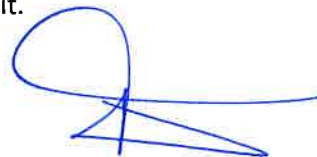
Objet : Engagement de fourniture des plans de récolement des ouvrages hydrauliques du projet d'aménagement d'un giratoire, d'un centre commercial et d'un lotissement à Saint Julien les Rosiers (30)

Madame, Monsieur,

TERRES DU SOLEIL PROMOTION, représentée par Mr PIERROT Jean-Loup, s'engage par la présente à faire réaliser par un organisme compétent et indépendant, les plans de récolement des ouvrages hydrauliques achevés (réseaux de collecte, ...) du projet d'aménagement d'un giratoire, d'un centre commercial et d'un lotissement à Saint Julien les Rosiers (30).

Ces documents seront transmis en trois exemplaires auprès de la DDTM du Gard dans un délai de 3 mois à compter de l'achèvement des travaux d'aménagement du projet.

En foi de quoi, nous délivrons cette attestation pour servir et valoir ce que de droit.



TDS PROMOTION

Pierrot Jean Loup

Saint Julien les Rosiers, le 04 juillet 2024

DDTM du Gard
Service Eau et Inondation
89 rue Weber
30907 Nîmes Cedex 2

Objet : Engagement de fourniture des plans de récolement des ouvrages hydrauliques du projet d'aménagement d'un giratoire, d'un centre commercial et d'un lotissement à Saint Julien les Rosiers (30)

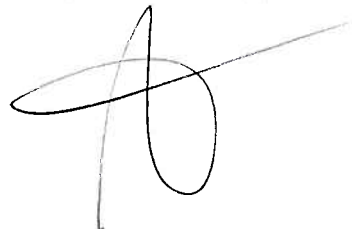
Madame, Monsieur,

La SAS PROJUL, représenté par Mme Florence APARICI, s'engage par la présente à faire réaliser par un organisme compétent et indépendant, les plans de récolement des ouvrages hydrauliques achevés (réseaux de collecte, ...) du projet d'aménagement d'un giratoire, d'un centre commercial et d'un lotissement à Saint Julien les Rosiers (30).

Ces documents seront transmis en trois exemplaires auprès de la DDTM du Gard dans un délai de 3 mois à compter de l'achèvement des travaux d'aménagement du projet.

En foi de quoi, nous délivrons cette attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Florence Aparici
Présidente de la SAS PROJUL

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a horizontal stroke and a loop.

Annexe 17 : Attestation d'entretien des ouvrages hydrauliques

Saint Julien les Rosiers, le 08-07-2024

**Aménagement global d'un giratoire, d'un centre commercial et d'un
lotissement à Saint Julien les Rosiers (30)**

Attestation d'entretien des ouvrages hydrauliques

Par la présente, la commune de St Julien les Rosiers s'engage à entretenir les réseaux pluviaux et les dispositifs pluviaux qui seront créés dans le cadre de l'aménagement global d'un giratoire, d'un centre commercial et d'un lotissement à Saint Julien les Rosiers (30) conformément au dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'Environnement, jusqu'à leur rétrocession.

En foi de quoi, nous délivrons cette attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Serge BORD
Maire de St Julien les Rosiers



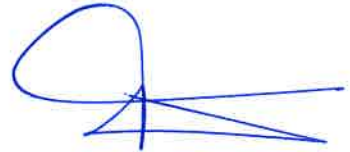
Saint Julien les Rosiers, 22/07/2024

**Aménagement global d'un giratoire, d'un centre commercial et d'un
lotissement à Saint Julien les Rosiers (30)**

Attestation d'entretien des ouvrages hydrauliques

Par la présente, TERRES DU SOLEIL PROMOTION s'engage à entretenir les réseaux pluviaux et les dispositifs pluviaux qui seront créés dans le cadre de l'aménagement global d'un giratoire, d'un centre commercial et d'un lotissement à Saint Julien les Rosiers (30) conformément au dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'Environnement, jusqu'à leur rétrocession.

En foi de quoi, nous délivrons cette attestation pour servir et valoir ce que de droit.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop followed by a horizontal line and a vertical stroke.

TDS PROMOTION

Pierrot Jean Loup

Saint Julien les Rosiers, le 04 juillet 2024

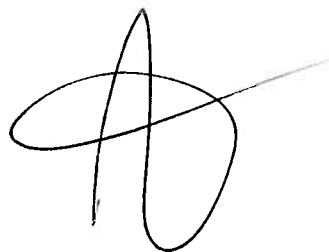
**Aménagement global d'un giratoire, d'un centre commercial et d'un
lotissement à Saint Julien les Rosiers (30)**

Attestation d'entretien des ouvrages hydrauliques

Par la présente, la SAS PROJUL s'engage à entretenir les réseaux pluviaux et les dispositifs pluviaux qui seront créés dans le cadre de l'aménagement global d'un giratoire, d'un centre commercial et d'un lotissement à Saint Julien les Rosiers (30) conformément au dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'Environnement, jusqu'à leur rétrocession.

En foi de quoi, nous délivrons cette attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Florence Aparici
Présidente de la SAS PROJUL

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized capital letter 'A' with a horizontal crossbar and a vertical stem, followed by a small flourish.

Annexe 18 : Fiche de description des sites Natura 2000

Identification du site					
Code	FR9101364	Nom	Hautes vallées de la Cèze et du Luech	Surface totale du site (ha)	12 680 ha
Directive	Habitat	Type	ZSC	Pourcentage de superficie marine (%)	/

Situation				
Localisation				Région(s) biogéographique(s)
Région(s)	Occitanie	Département(s)	Gard (30), Lozère (48)	Méditerranéenne (75%), Continentale (24%)
Gestion et propriété				
Gestionnaire(s)	Syndicat Mixte AB Cèze		Régimes de propriété	Domaine public de l'état (Non précisé), Collectivité territoriale (Non précisé), Propriété privée (personne physique) (Non précisé)

Description		
Caractère général du site		
	Classes d'habitats	Couverture
	Forêts de résineux	40 %
	Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	20 %
	Forêts sempervirentes non résineuses	20 %
	Forêts caducifoliées	10 %
	Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	5 %
	Pelouses sèches, Steppes	2 %
	Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	2 %
	Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %

Autres caractéristiques du site

Les pourcentages de recouvrement des habitats sont estimés et restent provisoires.
Ce site se situe sur deux régions biogéographiques, avec 24% de sa superficie en domaine Continental et 76 % en domaine Méditerranéen.

Qualité et importance

Ce site correspond à la partie amont du bassin versant de la Cèze. Le site est marqué par une forte hétérogénéité spatiale (géologie, topographie, influences climatiques) et saisonnière (régime hydraulique et météorologique contrastés au cours de l'année). Cette hétérogénéité, déterminante pour la gestion, est aussi à l'origine de la richesse du site en milieux et espèces.

Les rivières du site présentent un patrimoine naturel remarquable, avec 4 espèces piscicoles : l'écrevisse à pied blanc, le castor, la loutre et le barbeau méridional ; et 5 habitats d'intérêt communautaire d'origine. Cette richesse reflète la bonne qualité des milieux de la partie amont du bassin versant de la Cèze.

Suite aux inventaires du DOCOB, 15 habitats d'intérêt communautaire de milieux terrestre ont été identifiés. Parmi ceux-ci, les habitats forestiers (châtaigneraies, chênaie vertes, hêtraie), les prairies de fauche et les landes occupent les surfaces les plus importantes. 3 espèces de chiroptères de l'annexe II et une espèce d'orchidée de l'annexe IV sont connues sur le site.

Les prairies de fauche constituent un enjeu exceptionnel pour le site. Les châtaigneraies, les suintement siliceux et les forêts alluviales constituent les autres enjeux très forts. Les enjeux concernant la faune se concentrent sur les espèces liées aux milieux aquatiques.

Vulnérabilité					
Des dégradations sur la partie amont du bassin versant de la Cèze sont cependant constatées (perturbation du régime thermique des cours d'eau, espèces invasives...). La gestion des cours d'eau est un élément déterminant pour l'organisation du territoire : qualité, prélèvements, prévention des crues jouent un rôle majeur dans le fonctionnement du bassin versant. L'activité agricole est caractéristique des espaces agricoles à forts handicaps naturels. Son impact territorial global est faible économiquement, mais fort dans son aspect paysager autour des hameaux et des rivières.					
Mesures de conservation					
/					
Type de protection					
Type	Recouvrement du site FR9101364 (par ce type de protection)	Echelle	Nom	Type de chevauchement	Recouvrement du site FR9101364 (par la zone protégée)
Réserve de Biosphère		Interntaionale	Réserve de biosphère des Cévennes	Partiel	
Parc national, aire d'adhésion	86 %	Nationale et régionale	Cévennes [aire d'adhésion]	Partiel	86 %
Parc national, zone coeur	8 %	Nationale et régionale	Cévennes [cœur]	Partiel	8 %
Commentaires					
/					

Habitats											
Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Habitat prioritaire	Habitat inféodé aux milieux aquatiques	Surface de l'habitat	Représentativité	Superficie relative	Degré de conservation	Evaluation globale	Caves	Qualité des données
3 - Habitats d'eaux douces	31 - Eaux dormantes	3170 - Mares temporaires méditerranéennes	ⓘ	ⓘ	8,00 ha	Significative	2% ≥ p > 0	Bonne	Bonne	/	Médiocre
3 - Habitats d'eaux douces	32 - Eaux courantes	3240 - Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos		ⓘ	5,00 ha	Significative	2% ≥ p > 0	Excellente	Bonne	/	Médiocre
3 - Habitats d'eaux douces	32 - Eaux courantes	3250 - Rivières permanentes méditerranéennes à Glaucium flavum		ⓘ	42,50 ha	Significative	2% ≥ p > 0	Bonne	Significative	/	Moyenne
3 - Habitats d'eaux douces	32 - Eaux courantes	3260 - Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion		ⓘ	5,00 ha	Significative	2% ≥ p > 0	Excellente	Bonne	/	Médiocre
4 - Landes et fourrés tempérés	40 - Landes et fourrés tempérés	4030 - Landes sèches européennes			130,00 ha	Non significative	/	/	/	/	Bonne
5 - Fourrés sclérophylles (matorrals)	51 - Fourrés subméditerranéens et tempérés	5120 - Formations montagnardes à Cytisus purgans			474,00 ha	Significative	2% ≥ p > 0	Bonne	Bonne	/	Bonne
6 - Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	61 - Pelouses naturelles	6110 - Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi	ⓘ		0,98 ha	Significative	2% ≥ p > 0	Bonne	Bonne	/	Médiocre
6 - Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	62 - Formations herbeuses sèches semi-naturelles et fac	6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)			42,50 ha	Excellente	2% ≥ p > 0	Bonne	Bonne	/	Bonne
6 - Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	62 - Formations herbeuses sèches semi-naturelles et fac	6230 - Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	ⓘ		2,80 ha	Significative	2% ≥ p > 0	Bonne	Bonne	/	Médiocre
6 - Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	65 - Pelouses mésophiles	6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)			276,00 ha	Excellente	2% ≥ p > 0	Excellente	Bonne	/	Bonne
7 - Tourbières hautes, tourbières basses et bas-marais	72 - Bas-marais calcaires	7220 - Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)	ⓘ	ⓘ	0,00 ha	Non significative	/	/	/	/	Médiocre
8 - Habitats rocheux et grottes	81 - Éboulis rocheux	8110 - Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (Androsacetalia alpinae et Galeopsietalia ladani)			0,40 ha	Non significative	/	/	/	/	Médiocre
8 - Habitats rocheux et grottes	81 - Éboulis rocheux	8130 - Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles			0,80 ha	Non significative	/	/	/	/	Médiocre
8 - Habitats rocheux et grottes	81 - Éboulis rocheux	8150 - Eboulis médio-européens siliceux des régions hautes			0,60 ha	Non significative	/	/	/	/	Médiocre
8 - Habitats rocheux et grottes	82 - Pentes rocheuses avec végétation chasmophytique	8220 - Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique			0,10 ha	Non significative	/	/	/	/	Médiocre
9 - Forêts	91 - Forêts de l'Europe tempérée	9120 - Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)			470,00 ha	Non significative	/	/	/	/	Bonne
9 - Forêts	91 - Forêts de l'Europe tempérée	91E0 - Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	ⓘ	ⓘ	38,04 ha	Bonne	2% ≥ p > 0	Bonne	Bonne	/	Bonne
9 - Forêts	92 - Forêts méditerranéennes à feuilles caduques	9260 - Forêts de Castanea sativa			569,00 ha	Significative	2% ≥ p > 0	Moyenne	Significative	/	Bonne
9 - Forêts	92 - Forêts méditerranéennes à feuilles caduques	92A0 - Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba		ⓘ	74,50 ha	Significative	2% ≥ p > 0	Moyenne	Significative	/	Bonne
9 - Forêts	93 - Forêts sclérophylles méditerranéennes	9340 - Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia			1 133,00 ha	Bonne	2% ≥ p > 0	Moyenne	Significative	/	Bonne

Espèces mentionnées à l'article 4 de la directive 79/409/CEE et figurant à l'annexe II de la directive 92/43/CEE															
	Légende														
	Espèces disparues	EX	Eteinte au niveau mondial	EW	Eteinte à l'état sauvage	RE	Disparue au niveau régional								
	Espèces menacées de disparition	CR	En danger critique	EN	En danger	VU	Vulnérable								
	Autres catégories	NT	Quasi menacée	LC	Préoccupation mineure	DD	Données insuffisantes	NA	Non applicable						
Information sur l'espèce								Information sur la population			Evaluation de la population				Qualité des données
Groupe taxonomique	Code Natura 2000	Nom latin	Nom vernaculaire	Espèce inféodée aux milieux aquatiques	Liste rouge de France métropolitaine	Liste rouge européenne de l'UICN	Liste rouge mondiale de l'UICN	Statut	Nombre	Abondance	Population relative	Degré de conservation	Isolement	Evaluation globale	
Invertébrés (Crustacés)	1092	Austropotamobius pallipes	Écrevisse à pieds blancs (L'), Écrevisse à pattes blanches (L'), Écrevisse pallipède (L')	O	VU	/	EN	Sédentaire	/	Présente	15%>p>2%	Bonne	Marginale	Bonne	Moyenne
Invertébrés (Insectes - Odonates)	1036	Macromia splendens	Cordulie splendide (La)	O	VU	VU	VU	Sédentaire	/	Rare	2%>p>0%	Moyenne	Non-isolée	Moyenne	Estimation impossible de la population
Mammifères	1337	Castor fiber	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	O	LC	LC	LC	Sédentaire	/	Présente	2%>p>0%	Excellente	Marginale	Excellente	Bonne
Mammifères	1355	Lutra lutra	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	O	LC	NT	NT	Sédentaire	/	Présente	2%>p>0%	Excellente	Marginale	Excellente	Bonne
Mammifères (Chiroptères)	1303	Rhinolophus hipposideros	Petit rhinolophe		LC	NT	LC	Sédentaire	/	Présente	15%>p>2%	Bonne	Marginale	Bonne	Médiocre
Mammifères (Chiroptères)	1304	Rhinolophus ferrumequinum	Grand rhinolophe		LC	NT	LC	Sédentaire	/	Présente	15%>p>2%	Bonne	Marginale	Bonne	Médiocre
Mammifères (Chiroptères)	1308	Barbastella barbastellus	Barbastelle d'Europe, Barbastelle		LC	VU	NT	Sédentaire	/	Présente	15%>p>2%	Bonne	Marginale	Bonne	Médiocre
Poissons	1138	Barbus meridionalis	Barbeau truité, Barbeau méridional	O	NT	NT	NT	Sédentaire	/	Présente	15%>p>2%	Bonne	Marginale	Bonne	Moyenne
Poissons	1163	Cottus gobio	Chabot, Chabot commun	O	LC	LC	LC	Sédentaire	/	Présente	Non significative	/	/	/	Moyenne
Poissons	6147	Leuciscus souffia	Blageon	O	/	/	/	Sédentaire	/	Présente	15%>p>2%	Bonne	Non-isolée	Moyenne	Moyenne
Poissons	6150	Parachondrostoma toxostoma	Toxostome, Sofie, Soiffe	O	NT	VU	VU	Sédentaire	/	Présente	Non significative	/	/	/	Moyenne

Activités, menaces et pressions						
	Légende					
	Caractéristiques de l'incidence	Incidence élevée	Incidence moyenne	Incidence faible		
	Menaces, pressions et activités ayant une incidence positive				Menaces, pressions et activités non évaluée	
	Menaces, pressions et activités ayant une incidence négative					
Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur un site	Localisation	Influence	Intensité	Pollution	Habitats impactés	Espèces impactées
Autres activités agricoles	Impacts et activités sur le site	Non évaluée	Non évaluée	/	/	/
Canalisation et dérivation des eaux	Impacts et activités sur le site	Négative	Moyenne	/	/	/
Captages des eaux de surface	Impacts et activités sur le site	Négative	Moyenne	/	/	/
Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme	Impacts et activités sur le site	Négative	Moyenne	/	/	/
Coupe forestière (éclaircie, coupe rase...)	Impacts et activités sur le site	Négative	Faible	/	/	/
Espèces exotiques envahissantes	Impacts et activités sur le site et aux alentours	Négative	Elevée	/	/	/
Fauche non intensive	Impacts et activités sur le site	Positive	Moyenne	/	/	/
Fertilisation	Impacts et activités sur le site	Négative	Faible	/	/	/
Gestion des forêts et des plantations & exploitation	Impacts et activités sur le site	Positive	Moyenne	/	/	/
Incendies	Impacts et activités sur le site	Négative	Moyenne	/	/	/
Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)	Impacts et activités sur le site	Non évaluée	Non évaluée	/	/	/
Pâturage	Impacts et activités sur le site	Non évaluée	Non évaluée	/	/	/
Pâturage extensif	Impacts et activités sur le site	Positive	Moyenne	/	/	/
Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)	Impacts et activités sur le site	Non évaluée	Non évaluée	/	/	/
Pollution diffuse des eaux de surface due aux activités agricoles ou forestières	Impacts et activités sur le site	Négative	Moyenne	/	/	/
Pont, viaduc	Impacts et activités sur le site	Non évaluée	Non évaluée	/	/	/
Routes, sentiers et voies ferrées	Impacts et activités sur le site	Négative	Faible	/	/	/
Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives	Impacts et activités sur le site	Négative	Moyenne	/	/	/
Sylviculture et opérations forestières	Impacts et activités sur le site	Non évaluée	Non évaluée	/	/	/
Sylvopastoralisme	Impacts et activités sur le site	Positive	Moyenne	/	/	/
Véhicules motorisés	Impacts et activités sur le site	Négative	Moyenne	/	/	/
Zones urbanisées, habitations	Impacts et activités sur le site	Négative	Moyenne	/	/	/

Identification du site					
Code	FR9101369	Nom	Vallée du Galeizon	Surface totale du site (ha)	8 637 ha
Directive	Habitat	Type	ZSC	Pourcentage de superficie marine (%)	/

Situation				
Localisation				Région(s) biogéographique(s)
Région(s)	Occitanie	Département(s)	Gard (30), Lozère (48)	Méditerranéenne (100%)
Gestion et propriété				
Gestionnaire(s)	Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles		Régimes de propriété	Indéterminé (100%)

Description		
Caractère général du site		
	Classes d'habitats	Couverture
	Forêts caducifoliées	35 %
	Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	22 %
	Forêts de résineux	10 %
	Pelouses sèches, Steppes	9 %
	Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	7 %
	Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	5 %
	Autres terres arables	5 %
	Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	5 %
	Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
Autres caractéristiques du site		

Vallée cévenole particulièrement enclavée et qui a conservé une diversité d'habitats naturels qui lui confère un attrait particulier. Avec les sites voisins des vallées du Gardon de Mialet et du Gardon de Saint Jean, elle constitue un ensemble très représentatif de la diversité des milieux méditerranéens montagnards sur substrat siliceux.

Qualité et importance
Cette vallée très enclavée est restée sauvage. On y remarque: - Une pinède de Pin de Salzmann. Toutes les stations françaises de cette espèce à aire disjointe sont importantes pour la conservation de sa variabilité génétique. - Des landes sèches à Ciste de Pouzolz (Cistus pouzolzii). - Des ravins humides qui abritent de nombreuses fougères. Les cours d'eau sont de bonne qualité et sont fréquentés par des espèces d'intérêt communautaire telles que le Barbeau méridional (Barbus meridionalis), le Blageon (Leuciscus soufia) et l'Ecrevisse (Austropotamobius pallipes)
Vulnérabilité

La conservation de la diversité des habitats passe par le maintien des activités, notamment agricoles, dans cette vallée qui reste globalement marquée par la déprise de l'ensemble des vallées cévenoles.

Mesures de conservation

/

Type de protection

Type	Recouvrement du site FR9101369 (par ce type de protection)	Echelle	Nom	Type de chevauchement	Recouvrement du site FR9101369 (par la zone protégée)
Parc national, aire d'adhésion	44 %	Nationale et régionale	Cévennes [aire d'adhésion]	Partiel	44 %

Commentaires

/

Habitats											
Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Habitat prioritaire	Habitat inféodé aux milieux aquatiques	Surface de l'habitat	Représentativité	Superficie relative	Degré de conservation	Evaluation globale	Caves	Qualité des données
3 - Habitats d'eaux douces	31 - Eaux dormantes	3140 - Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.		O	0,05 ha	Bonne	2% ≥ p > 0	Bonne	Bonne	/	Médiocre
3 - Habitats d'eaux douces	31 - Eaux dormantes	3170 - Mares temporaires méditerranéennes	O	O	0,00 ha	Significative	2% ≥ p > 0	Bonne	Bonne	/	Bonne
3 - Habitats d'eaux douces	32 - Eaux courantes	3240 - Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos		O	0,65 ha	Bonne	2% ≥ p > 0	Excellente	Excellente	/	Bonne
3 - Habitats d'eaux douces	32 - Eaux courantes	3250 - Rivières permanentes méditerranéennes à Glaucium flavum		O	0,10 ha	Significative	2% ≥ p > 0	Excellente	Significative	/	Bonne
3 - Habitats d'eaux douces	32 - Eaux courantes	3280 - Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à Salix et Populus alba		O	0,65 ha	Bonne	2% ≥ p > 0	Bonne	Bonne	/	Bonne
4 - Landes et fourrés tempérés	40 - Landes et fourrés tempérés	4030 - Landes sèches européennes			117,50 ha	Excellente	2% ≥ p > 0	Bonne	Excellente	/	Bonne
5 - Fourrés sclérophylles (matorrals)	51 - Fourrés subméditerranéens et tempérés	5120 - Formations montagnardes à Cytisus purgans			3,30 ha	Significative	2% ≥ p > 0	Bonne	Bonne	/	Bonne
5 - Fourrés sclérophylles (matorrals)	52 - Matorrals arborescents méditerranéens	5210 - Matorrals arborescents à Juniperus spp.			94,00 ha	Excellente	2% ≥ p > 0	Bonne	Excellente	/	Bonne
6 - Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	62 - Formations herbeuses sèches semi-naturelles et fac	6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)			14,00 ha	Significative	2% ≥ p > 0	Moyenne	Significative	/	Bonne
6 - Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	65 - Pelouses mésophiles	6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)			188,00 ha	Significative	2% ≥ p > 0	Moyenne	Significative	/	Bonne
7 - Tourbières hautes, tourbières basses et bas-marais	72 - Bas-marais calcaires	7220 - Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)	O	O	0,01 ha	Significative	2% ≥ p > 0	Bonne	Bonne	/	Bonne
8 - Habitats rocheux et grottes	82 - Pentes rocheuses avec végétation chasmophytique	8220 - Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique			26,00 ha	Significative	2% ≥ p > 0	Excellente	Significative	/	Bonne
8 - Habitats rocheux et grottes	82 - Pentes rocheuses avec végétation chasmophytique	8230 - Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii			100,00 ha	Bonne	2% ≥ p > 0	Bonne	Bonne	/	Bonne
9 - Forêts	91 - Forêts de l'Europe tempérée	91E0 - Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	O	O	300,00 ha	Excellente	2% ≥ p > 0	Bonne	Bonne	/	Bonne
9 - Forêts	92 - Forêts méditerranéennes à feuilles caduques	9260 - Forêts de Castanea sativa			2 787,00 ha	Bonne	2% ≥ p > 0	Bonne	Bonne	/	Bonne
9 - Forêts	95 - Forêts de conifères des montagnes méditerranéennes	9530 - Pinèdes (sub)méditerranéennes de pins noirs endémiques	O		17,00 ha	Excellente	2% ≥ p > 0	Bonne	Excellente	/	Bonne

Espèces mentionnées à l'article 4 de la directive 79/409/CEE et figurant à l'annexe II de la directive 92/43/CEE															
	Légende														
	Espèces disparues	EX	Eteinte au niveau mondial	EW	Eteinte à l'état sauvage	RE	Disparue au niveau régional								
	Espèces menacées de disparition	CR	En danger critique	EN	En danger	VU	Vulnérable								
	Autres catégories	NT	Quasi menacée	LC	Préoccupation mineure	DD	Données insuffisantes	NA	Non applicable						
Information sur l'espèce															
Groupe taxonomique	Code Natura 2000	Nom latin	Nom vernaculaire	Espèce inféodée aux milieux aquatiques	Liste rouge de France métropolitaine	Liste rouge européenne de l'UICN	Liste rouge mondiale de l'UICN	Information sur la population			Evaluation de la population				Qualité des données
								Statut	Nombre	Abondance	Population relative	Degré de conservation	Isolement	Evaluation globale	
Invertébrés (Crustacés)	1092	Austropotamobius pallipes	Écrevisse à pieds blancs (L'), Écrevisse à pattes blanches (L'), Écrevisse pallipède (L')	O	VU	/	EN	Sédentaire	/	Présente	15%>p>2%	Moyenne	Non-isolée	Bonne	Bonne
Invertébrés (Insectes - Odonates)	1036	Macromia splendens	Cordulie splendide (La)	O	VU	VU	VU	Sédentaire	/	Présente	2%>p>0%	Moyenne	Marginale	Moyenne	Bonne
Invertébrés (Insectes - Odonates)	1041	Oxygastra curtisii	Cordulie à corps fin (La), Oxycordulie à corps fin (L')	O	LC	NT	LC	Sédentaire	/	Commune	2%>p>0%	Moyenne	Non-isolée	Moyenne	Bonne
Invertébrés (Insectes - Odonates)	1046	Gomphus graslinii	Gomphe de Graslin (Le), Gomphe à cercoïdes fourchus (Le)	O	LC	NT	NT	Sédentaire	/	Présente	2%>p>0%	Moyenne	Marginale	Moyenne	Bonne
Mammifères	1337	Castor fiber	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	O	LC	LC	LC	Sédentaire	20 - 30 Individus	Présente	2%>p>0%	Excellente	Non-isolée	Excellente	Bonne
Mammifères (Chiroptères)	1303	Rhinolophus hipposideros	Petit rhinolophe		LC	NT	LC	Sédentaire	/	Présente	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne	Bonne
Mammifères (Chiroptères)	1304	Rhinolophus ferrumequinum	Grand rhinolophe		LC	NT	LC	Sédentaire	/	Présente	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne	Bonne
Mammifères (Chiroptères)	1305	Rhinolophus euryale	Rhinolophe euryale		LC	VU	NT	Sédentaire	/	Présente	Non significative	/	/	/	Bonne
Mammifères (Chiroptères)	1307	Myotis blythii	Petit Murin		NT	NT	LC	Sédentaire	/	Présente	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne	Bonne
Mammifères (Chiroptères)	1308	Barbastella barbastellus	Barbastelle d'Europe, Barbastelle		LC	VU	NT	Sédentaire	/	Présente	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne	Bonne
Mammifères (Chiroptères)	1310	Miniopterus schreibersii	Minioptère de Schreibers		VU	/	VU	Sédentaire	/	Présente	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne	Bonne
Mammifères (Chiroptères)	1321	Myotis emarginatus	Murin à oreilles échancrées, Vespertillon à oreilles échancrées		LC	LC	LC	Sédentaire	/	Présente	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne	Bonne
Mammifères (Chiroptères)	1324	Myotis myotis	Grand Murin		LC	LC	LC	Sédentaire	/	Présente	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne	Bonne
Poissons	1138	Barbus meridionalis	Barbeau truité, Barbeau méridional	O	NT	NT	NT	Sédentaire	/	Présente	2%>p>0%	Moyenne	Non-isolée	Moyenne	Bonne
Poissons	1163	Cottus gobio	Chabot, Chabot commun	O	LC	LC	LC	Sédentaire	/	Présente	2%>p>0%	Excellente	Non-isolée	Excellente	Bonne
Poissons	6147	Leuciscus souffia	Blageon	O	/	/	/	Sédentaire	/	Présente	2%>p>0%	Excellente	Non-isolée	Excellente	Bonne

Activités, menaces et pressions						
	Légende					
	Caractéristiques de l'incidence	Incidence élevée	Incidence moyenne	Incidence faible		
	Menaces, pressions et activités ayant une incidence positive				Menaces, pressions et activités non évaluée	
	Menaces, pressions et activités ayant une incidence négative					
Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur un site	Localisation	Influence	Intensité	Pollution	Habitats impactés	Espèces impactées
Incendie (naturel)	Impacts et activités sur le site	Négative	Elevée	/	/	/
Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)	Impacts et activités sur le site	Négative	Moyenne	/	/	/
Pâturage	Impacts et activités sur le site	Positive	Elevée	/	/	/
Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)	Impacts et activités sur le site	Négative	Elevée	/	/	/
Sylviculture et opérations forestières	Impacts et activités sur le site	Négative	Elevée	/	/	/

FR9101399 - La Cèze et ses gorges

Base de données mise à jour le : 08/02/2023
Fiche éditée le : 27/05/2024

Identification du site					
Code	FR9101399	Nom	La Cèze et ses gorges	Surface totale du site (ha)	3 550 ha
Directive	Habitat	Type	ZSC	Pourcentage de superficie marine (%)	/
Situation					
Localisation				Région(s) biogéographique(s)	
Région(s)	Occitanie	Département(s)	Gard (30)	Méditerranéenne (100%)	
Gestion et propriété					
Gestionnaire(s)	Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard (DDTM 30)		Régimes de propriété	Indéterminé (100%), Collectivité territoriale (Non précisé), Propriété privée (personne physique) (Non précisé), Propriété d'une association, groupement ou société (Non précisé), Domaine régional (Non précisé)	
Description					
Caractère général du site					
	Classes d'habitats		Couverture		
	Forêts caducifoliées		53 %		
	Forêts sempervirentes non résineuses		26 %		
	Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)		8 %		
	Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)		5 %		
	Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente		4 %		
	Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana		3 %		
	Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées		1 %		
Autres caractéristiques du site					
Ce site assure la jonction entre le Rhône et les hautes vallées de la Cèze et du Luech. Ceci est important pour assurer la remontée des poissons migrateurs. Il inclut le secteur dit "des gorges de la Cèze" et les plateaux environnants qui comprennent, outre des falaises calcaires favorables à plusieurs espèces de Chiroptères, des habitats typiques de la végétation méditerranéenne sur calcaire : chênaies vertes, formations à Buis.					
Qualité et importance					
Les principaux habitats naturels sont des formations méditerranéennes (Asplenion, Quercion ilicis) dans les gorges, avec notamment des descentes remarquables d'espèces montagnardes. La ripisylve est de belle venue et parfois luxuriante. La rivière traverse des gorges sauvages dans leur partie amont.					
Vulnérabilité					
Si le secteur des gorges subit une pression touristique importante, celle-ci n'est pas de nature à compromettre l'équilibre des habitats naturels. Par contre, les aménagements réalisés sur la rivière et les conflits d'usage de l'eau sont des enjeux importants sur ce site.					

Mesures de conservation					
/					
Type de protection					
Type	Recouvrement du site FR9101399 (par ce type de protection)	Echelle	Nom	Type de chevauchement	Recouvrement du site FR9101399 (par la zone protégée)
Site inscrit selon la loi de 1930	1 %	Nationale et régionale	(plusieurs sites inscrits de petite taille)	Non précisé	1 %
Réserve de pêche	1 %	Nationale et régionale	Non précisé	Non précisé	
Commentaires					
/					

Habitats											
Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Habitat prioritaire	Habitat inféodé aux milieux aquatiques	Surface de l'habitat	Représentativité	Superficie relative	Degré de conservation	Evaluation globale	Caves	Qualité des données
3 - Habitats d'eaux douces	31 - Eaux dormantes	3140 - Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.		O	0,10 ha	Bonne	2% ≥ p > 0	Excellente	Excellente	/	Moyenne
3 - Habitats d'eaux douces	31 - Eaux dormantes	3170 - Mares temporaires méditerranéennes	O	O	0,50 ha	Bonne	2% ≥ p > 0	Excellente	Excellente	/	Bonne
3 - Habitats d'eaux douces	32 - Eaux courantes	3250 - Rivières permanentes méditerranéennes à Glaucium flavum		O	107,00 ha	Bonne	2% ≥ p > 0	Bonne	Bonne	/	Moyenne
3 - Habitats d'eaux douces	32 - Eaux courantes	3280 - Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à Salix et Populus alba		O	0,10 ha	Non significative	/	/	/	/	Moyenne
5 - Fourrés sclérophylles (matorrals)	51 - Fourrés subméditerranéens et tempérés	5110 - Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)			3,00 ha	Significative	2% ≥ p > 0	Bonne	Significative	/	Bonne
5 - Fourrés sclérophylles (matorrals)	52 - Matorrals arborescents méditerranéens	5210 - Matorrals arborescents à Juniperus spp.			51,00 ha	Significative	2% ≥ p > 0	Moyenne	Significative	/	Bonne
6 - Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	62 - Formations herbeuses sèches semi-naturelles et fac	6220 - Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea	O		25,00 ha	Significative	2% ≥ p > 0	Moyenne	Significative	/	Moyenne
8 - Habitats rocheux et grottes	81 - Éboulis rocheux	8130 - Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles			0,30 ha	Non significative	/	/	/	/	Moyenne
8 - Habitats rocheux et grottes	82 - Pentes rocheuses avec végétation chasmophytique	8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique			79,00 ha	Significative	2% ≥ p > 0	Bonne	Significative	/	Moyenne
8 - Habitats rocheux et grottes	83 - Autres habitats rocheux	8310 - Grottes non exploitées par le tourisme			0,00 ha	Significative	2% ≥ p > 0	Excellente	Bonne	100	Médiocre
9 - Forêts	91 - Forêts de l'Europe tempérée	91E0 - Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	O	O	85,00 ha	Significative	2% ≥ p > 0	Moyenne	Significative	/	Moyenne
9 - Forêts	92 - Forêts méditerranéennes à feuilles caduques	92A0 - Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba		O	520,00 ha	Significative	2% ≥ p > 0	Moyenne	Significative	/	Moyenne
9 - Forêts	93 - Forêts sclérophylles méditerranéennes	9340 - Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia			1 972,00 ha	Bonne	2% ≥ p > 0	Bonne	Bonne	/	Moyenne

Espèces mentionnées à l'article 4 de la directive 79/409/CEE et figurant à l'annexe II de la directive 92/43/CEE																						
	Légende																					
	Espèces disparues	EX	Eteinte au niveau mondial	EW	Eteinte à l'état sauvage	RE	Disparue au niveau régional															
	Espèces menacées de disparition	CR	En danger critique	EN	En danger	VU	Vulnérable															
	Autres catégories	NT	Quasi menacée	LC	Préoccupation mineure	DD	Données insuffisantes	NA	Non applicable													
Information sur l'espèce															Information sur la population			Evaluation de la population				Qualité des données
Groupe taxonomique	Code Natura 2000	Nom latin	Nom vernaculaire	Espèce inféodée aux milieux aquatiques	Liste rouge de France métropolitaine	Liste rouge européenne de l'UICN	Liste rouge mondiale de l'UICN	Statut	Nombre	Abondance	Population relative	Degré de conservation	Isolement	Evaluation globale								
Invertébrés (Insectes - Odonates)	1036	Macromia splendens	Cordulie splendide (La)	⓪	VU	VU	VU	Sédentaire	/	Rare	2%>p>0%	Moyenne	Isolée	Bonne	Moyenne							
Invertébrés (Insectes - Odonates)	1041	Oxygastra curtisii	Cordulie à corps fin (La), Oxycordulie à corps fin (L')	⓪	LC	NT	LC	Sédentaire	/	Commune	2%>p>0%	Bonne	Marginale	Moyenne	Moyenne							
Invertébrés (Insectes - Odonates)	1046	Gomphus grasilinii	Gomphe de Grasilin (Le), Gomphe à cercoïdes fourchus (Le)	⓪	LC	NT	NT	Sédentaire	/	Commune	2%>p>0%	Bonne	Isolée	Bonne	Moyenne							
Mammifères	1337	Castor fiber	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	⓪	LC	LC	LC	Sédentaire	/	Présente	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne	Moyenne							
Mammifères	1355	Lutra lutra	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	⓪	LC	NT	NT	Sédentaire	/	Présente	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne	Moyenne							
Mammifères (Chiroptères)	1303	Rhinolophus hipposideros	Petit rhinolophe		LC	NT	LC	Sédentaire	150 - 150 Individus	Présente	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne	Moyenne							
Mammifères (Chiroptères)	1304	Rhinolophus ferrumequinum	Grand rhinolophe		LC	NT	LC	Sédentaire	90 - 90 Individus	Présente	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne	Moyenne							
Mammifères (Chiroptères)	1305	Rhinolophus euryale	Rhinolophe euryale		LC	VU	NT	Sédentaire	10 - 10 Individus	Rare	2%>p>0%	Moyenne	Marginale	Moyenne	Moyenne							
Mammifères (Chiroptères)	1307	Myotis blythii	Petit Murin		NT	NT	LC	Sédentaire	1 - 1 Individus	Rare	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne	Moyenne							
Mammifères (Chiroptères)	1308	Barbastella barbastellus	Barbastelle d'Europe, Barbastelle		LC	VU	NT	Sédentaire	10 - 10 Individus	Rare	2%>p>0%	Moyenne	Non-isolée	Moyenne	Moyenne							
Mammifères (Chiroptères)	1310	Miniopterus schreibersii	Minioptère de Schreibers		VU	/	VU	Sédentaire	50 - 50 Individus	Présente	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne	Moyenne							
Mammifères (Chiroptères)	1316	Myotis capaccinii	Murin de Capaccini, Vespertillon de Capaccini		NT	VU	VU	Sédentaire	50 - 50 Individus	Présente	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne	Moyenne							
Mammifères (Chiroptères)	1321	Myotis emarginatus	Murin à oreilles échancrées, Vespertillon à oreilles échancrées		LC	LC	LC	Sédentaire	4 - 4 Individus	Rare	2%>p>0%	Moyenne	Non-isolée	Moyenne	Moyenne							
Mammifères (Chiroptères)	1323	Myotis bechsteinii	Murin de Bechstein		NT	VU	NT	Sédentaire	1 - 1 Individus	Rare	2%>p>0%	Moyenne	Non-isolée	Moyenne	Moyenne							
Mammifères (Chiroptères)	1324	Myotis myotis	Grand Murin		LC	LC	LC	Sédentaire	20 - 20 Individus	Rare	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne	Moyenne							
Poissons	1096	Lampetra planeri	Lamproie de Planer, Petite lamproie, Lamproie de ruisseau européenne	⓪	LC	LC	LC	Sédentaire	/	Présente	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne	Moyenne							
Poissons	1103	Alosa fallax	Alose feinte atlantique	⓪	NT	LC	LC	Sédentaire	/	Présente	2%>p>0%	Moyenne	Non-isolée	Moyenne	Moyenne							
Poissons	1138	Barbus meridionalis	Barbeau truité, Barbeau méridional	⓪	NT	NT	NT	Sédentaire	/	Présente	Non significative	/	/	/	Moyenne							
Poissons	1163	Cottus gobio	Chabot, Chabot commun	⓪	LC	LC	LC	Sédentaire	/	Présente	2%>p>0%	Moyenne	Non-isolée	Moyenne	Moyenne							
Poissons	6147	Leuciscus souffia	Blageon	⓪	/	/	/	Sédentaire	/	Présente	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne	Moyenne							
Poissons	6150	Chondrostoma toxostoma	Toxostome, Sofie, Soiffe	⓪	/	/	/	Sédentaire	/	Présente	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne	Moyenne							

Activités, menaces et pressions						
	Légende					
	Caractéristiques de l'incidence	Incidence élevée	Incidence moyenne	Incidence faible		
	Menaces, pressions et activités ayant une incidence positive				Menaces, pressions et activités non évaluée	
	Menaces, pressions et activités ayant une incidence négative					
Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur un site	Localisation	Influence	Intensité	Pollution	Habitats impactés	Espèces impactées
Autres intrusions et perturbations humaines	Impacts et activités sur le site	Non évaluée	Faible	/	/	/
Carrières de sable et graviers	Impacts et activités sur le site	Négative	Elevée	/	/	/
Dépôts de déchets ménagers / liés aux installations récréatives	Impacts et activités aux alentours du site	Négative	Moyenne	/	/	/
Incendie (naturel)	Impacts et activités sur le site	Négative	Elevée	/	/	/
Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)	Impacts et activités aux alentours du site	Négative	Elevée	/	/	/
Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)	Impacts et activités sur le site	Négative	Elevée	/	/	/
Sports nautiques	Impacts et activités sur le site	Négative	Elevée	/	/	/
Sylviculture et opérations forestières	Impacts et activités sur le site	Positive	Elevée	/	/	/
Zones industrielles ou commerciales	Impacts et activités aux alentours du site	Négative	Moyenne	/	/	/

FR9112033 - Garrigues de Lussan

Base de données mise à jour le : 08/02/2023

Fiche éditée le : 27/05/2024

Identification du site					
Code	FR9112033	Nom	Garrigues de Lussan	Surface totale du site (ha)	29 089 ha
Directive	Oiseaux	Type	ZPS	Pourcentage de superficie marine (%)	/
Situation					
Localisation				Région(s) biogéographique(s)	
Région(s)	Occitanie	Département(s)	Gard (30)	Méditerranéenne (100%)	
Gestion et propriété					
Gestionnaire(s)	Communauté de Communes du Pays d'Uzès		Régimes de propriété	Domaine régional (Non précisé), Domaine public de l'état (Non précisé), Propriété privée (personne physique) (Non précisé), Collectivité territoriale (Non précisé)	
Description					
Caractère général du site					
	Classes d'habitats		Couverture		
	Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana		44 %		
	Forêts caducifoliées		38 %		
	Autres terres arables		10 %		
	Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)		3 %		
	Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente		2 %		
	Forêts de résineux		2 %		
	Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)		1 %		
Autres caractéristiques du site					
Le site des Garrigues de Lussan est formé d'un vaste plateau calcaire entrecoupé de nombreuses vallées sèches et de profonds canyons. Les garrigues boisées dominent sur ce secteur devantant les taillis et garrigues non boisées. Le chêne vert demeure l'essence la plus présente au sud du site, accompagné du chêne pubescent sur des secteurs plus humides					
Qualité et importance					

Sur le territoire des Garrigues de Lussan et plus particulièrement le site de nidification de Fons-sur-Lussan, un couple de vautour percnoptère était encore présent en 1999. Des observations d'individus erratiques dans ce secteur et le maintien de l'élevage dans cette partie du département restent un atout déterminant pour une re-colonisation spontanée.

La découverte d'un couple reproducteur en 2003 montre que cette entité géographique présente toujours un intérêt particulier pour cette espèce, en lui offrant des conditions de vie favorables.

De plus, ce site constitue un lien essentiel dans la petite population méditerranéenne résiduelle du Sud-Est de la France (comprenant une vingtaine de couples seulement), situé entre les noyaux d'Ardèche et Drôme-Isère, au nord, des gorges du Gardon, au sud, du Lubéron et des Alpilles, à l'est, du haut montpelliérans et des Gorges Tarn-Jonte, à l'ouest.

Sur le territoire des garrigues de Lussan, le Vautour percnoptère a occupé régulièrement le secteur du Mont-Bouquet jusqu'en 1967. La dernière nidification aurait été observée par Jean Denis MERIC et René NOZERAND (ONCFS) en 1972.

Aujourd'hui, le Mont Bouquet (point culminant à 629 m) constitue un site très prisé pour l'escalade. Le guidon du Bouquet situé à quelques centaines de mètres de l'ancien site de nidification est pour sa part recherché par les adeptes du vol libre et offre un panorama particulièrement apprécié des randonneurs.

Le secteur des Rochers du Peyrol, situé en partie Nord du massif du Bouquet, est constitué d'un vaste ensemble de corniches et d'escarpements rocheux. Dans les années 1990, un couple de percnoptères (initialement dans le canyon des Concluses) est venu s'installer dans ce site et s'y est reproduit. Délocalisé à la fin des années 1990 (dernière reproduction en 1999), il est allé se réfugier quelques kilomètres plus à l'Ouest. Ce site demeure un site d'accueil potentiel très important.

Le site des Concluses, au Nord-Est de Lussan, se compose de deux canyons encaissés, présentant de nombreux escarpements rocheux, qui forment un espace rupestre remarquable. Ce site a abrité un couple de vautour percnoptère jusqu'en 1989.

Le vautour percnoptère est un oiseau migrateur hivernant en Afrique occidentale. Sur ce site, il utilise de mars à avril les divers milieux du massif : les sites rupestres (souvent en milieu boisé) permettent sa reproduction en toute tranquillité et les milieux ouverts principalement pour s'alimenter (il est à noter que ces milieux ouverts peuvent évoluer dans le temps et l'espace au fil des abandons de gestion pastorale ou culture mais aussi de réouverture par les incendies.... Sa bonne gestion est donc un des éléments clé de la préservation de cette espèce dans le Sud-Est de la France

De plus, une quinzaine d'espèces d'oiseaux de l'annexe I se reproduisent dans ce site et une bonne dizaine d'espèces de cette même annexe le traversent en migration .

Ce site présente également une qualité potentielle par rapport à trois espèces dont les dernières nidifications remontent à quelques années :

- l'aigle de Bonelli (dernière nidification en 1988)
- le faucon créceretle (nicheur ancien jusqu'en 1984-1991)
- l'outarde canepetière (dernière nidification en 1996-1998)

Pour l'Aigle de Bonelli en particulier, ce site historique de reproduction de l'espèce, localisé au coeur de l'aire de répartition de l'espèce en France et à proximité de sites où l'espèce se reproduit toujours (Gorges du Gardon, Gorges de l'Ardèche), est utilisé par des individus se reproduisant dans les gorges de l'Ardèche et probablement par des individus non cantonnés. Présentant encore des habitats rupestres comme des habitats d'alimentation favorables à l'espèce (l'Aigle de Bonelli utilise globalement les mêmes espaces que le Vautour percnoptère pour sa nidification et son alimentation), le site conserve ainsi des potentialités d'accueil significatives pour cette espèce (reproduction-alimentation). Le site est inscrit sur la liste des dix sites régionaux prioritaires dans le cadre de la stratégie de conservation et de reconquête du Plan National d'Action Bonelli. La re-colonisation spontanée du site par l'espèce (cantonement d'un couple) est liée à la dynamique globale de la population française ainsi qu'à la conservation de ses potentialités d'accueil, en particulier la conservation voire la restauration des espaces rupestres du site ainsi que le maintien des ressources alimentaires notamment à proximité des sites favorables à la nidification.

Vulnérabilité

La disparition des pratiques pastorales traditionnelles, le repli des troupeaux sédentaires sur les surfaces les plus favorables et l'achat de structures foncières par des privés (ayant des objectifs de valorisation sans démarche de gestion des milieux) provoque aujourd'hui une lente fermeture des milieux. Cette fermeture est aussi préjudiciable en terme de diminution des ressources alimentaires. De plus, d'autres menaces pèsent sur les oiseaux et leurs habitats et notamment l'électrocution et les collisions liées aux infrastructures électriques, le tir et dans une moindre mesure l'empoisonnement, la perte d'habitats induite par l'urbanisation, par les projets de production d'énergie et par l'aménagement et l'utilisation des parois rocheuses ainsi que les dérangements en période de reproduction.

Mesures de conservation

Le DOCOB Garrigues de Lussan a été validé par le COPIL le 7 décembre 2012, et approuvé par Arrêté Préfectoral du 13 juin 2013.

Un relais de transmission de la gendarmerie est inclus dans ce site, au Mont Bouquet, dans la commune de Seynes. Le classement

Type de protection					
Type	Recouvrement du site FR9112033 (par ce type de protection)	Echelle	Nom	Type de chevauchement	Recouvrement du site FR9112033 (par la zone protégée)
Site inscrit selon la loi de 1930	5 %	Nationale et régionale	Hameau de le Roux	Inclus	1 %
Site inscrit selon la loi de 1930	5 %	Nationale et régionale	Village de Lussan et ses abords	Inclus	1 %

Site inscrit selon la loi de 1930	5 %	Nationale et régionale	Village de Montclus et ses abords	Inclus	1 %
Site inscrit selon la loi de 1930	5 %	Nationale et régionale	Mont Bouquet	Inclus	2 %
Site inscrit selon la loi de 1930	5 %	Nationale et régionale	Concluses	Inclus	3 %
Site inscrit selon la loi de 1930	5 %	Nationale et régionale	Ruisseau et ses abords	Inclus	1 %
Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique	2 %	Nationale et régionale	Secteur nord du massif du Bouquet	Inclus	1 %
Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique	2 %	Nationale et régionale	Les Concluses	Inclus	1 %
Commentaires					
/					

Espèces mentionnées à l'article 4 de la directive 79/409/CEE et figurant à l'annexe II de la directive 92/43/CEE															
	Légende														
	Espèces disparues	EX	Eteinte au niveau mondial	EW	Eteinte à l'état sauvage	RE	Disparue au niveau régional								
	Espèces menacées de disparition	CR	En danger critique	EN	En danger	VU	Vulnérable								
	Autres catégories	NT	Quasi menacée	LC	Préoccupation mineure	DD	Données insuffisantes	NA	Non applicable						
Information sur l'espèce								Information sur la population			Evaluation de la population				Qualité des données
Groupe taxonomique	Code Natura 2000	Nom latin	Nom vernaculaire	Espèce inféodée aux milieux aquatiques	Liste rouge de France métropolitaine	Liste rouge européenne de l'UICN	Liste rouge mondiale de l'UICN	Statut	Nombre	Abondance	Population relative	Degré de conservation	Isolement	Evaluation globale	
Oiseaux	A022	Ixobrychus minutus	/	o	EN, NA	LC	LC	Concentration	/	Présente	2%>p>0%	Moyenne	Isolée	Moyenne	Bonne
Oiseaux	A022	Ixobrychus minutus	/	o	EN, NA	LC	LC	Reproduction	0 - 1 Couples	/	2%>p>0%	Moyenne	Isolée	Moyenne	Bonne
Oiseaux	A026	Egretta garzetta	Aigrette garzette	o	LC, NA	LC	LC	Sédentaire	/	Présente	2%>p>0%	Bonne	Marginale	Bonne	Bonne
Oiseaux	A027	Egretta alba	Grande Aigrette	o	/	/	/	Sédentaire	/	Présente	2%>p>0%	Bonne	Marginale	Bonne	Bonne
Oiseaux	A030	Ciconia nigra	Cigogne noire	o	EN, NA, VU	LC	LC	Concentration	/	Présente	Non significative	/	/	/	Bonne
Oiseaux	A031	Ciconia ciconia	Cigogne blanche	o	LC, NA	LC	LC	Concentration	/	Présente	Non significative	/	/	/	Bonne
Oiseaux	A072	Pernis apivorus	Bondrée apivore		LC	LC	LC	Reproduction	5 - 15 Couples	Présente	2%>p>0%	Moyenne	Non-isolée	Bonne	Bonne
Oiseaux	A072	Pernis apivorus	Bondrée apivore		LC	LC	LC	Concentration	/	Présente	2%>p>0%	Moyenne	Non-isolée	Bonne	Bonne
Oiseaux	A073	Milvus migrans	Milan noir		LC, NA	LC	LC	Concentration	/	Présente	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Excellente	Bonne
Oiseaux	A073	Milvus migrans	Milan noir		LC, NA	LC	LC	Reproduction	20 - 50 Couples	Présente	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Excellente	Bonne
Oiseaux	A074	Milvus milvus	Milan royal		NA, VU	NT	LC	Hivernage	2 - 10 Individus	Présente	Non significative	/	/	/	Bonne
Oiseaux	A074	Milvus milvus	Milan royal		NA, VU	NT	LC	Concentration	/	Présente	Non significative	/	/	/	Bonne
Oiseaux	A077	Neophron percnopterus	Vautour percnoptère		EN	EN	EN	Reproduction	1 - 1 Couples	Présente	2%>p>0%	Moyenne	Marginale	Bonne	Bonne
Oiseaux	A077	Neophron percnopterus	Vautour percnoptère		EN	EN	EN	Concentration	/	Présente	2%>p>0%	Moyenne	Marginale	Bonne	Bonne
Oiseaux	A078	Gyps fulvus	Vautour fauve		LC	LC	LC	Concentration	/	Présente	2%>p>0%	Moyenne	Non-isolée	Moyenne	Bonne
Oiseaux	A079	Aegypius monachus	Vautour moine		EN, NA	LC	NT	Concentration	/	Présente	Non significative	/	/	/	Bonne
Oiseaux	A080	Circæetus gallicus	Circaète Jean-le-Blanc		LC, NA	LC	LC	Concentration	/	Présente	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne	Bonne
Oiseaux	A080	Circæetus gallicus	Circaète Jean-le-Blanc		LC, NA	LC	LC	Reproduction	15 - 30 Couples	Présente	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne	Bonne
Oiseaux	A081	Circus aeruginosus	Busard des roseaux		NA, NT	LC	LC	Concentration	/	Présente	Non significative	/	/	/	Bonne
Oiseaux	A082	Circus cyaneus	Busard Saint-Martin		LC, NA	NT	LC	Hivernage	10 - 20 Individus	Présente	2%>p>0%	Bonne	Marginale	Bonne	Bonne
Oiseaux	A082	Circus cyaneus	Busard Saint-Martin		LC, NA	NT	LC	Concentration	/	Présente	2%>p>0%	Bonne	Marginale	Bonne	Bonne
Oiseaux	A084	Circus pygargus	Busard cendré		NA, NT	LC	LC	Concentration	/	Présente	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne	Bonne
Oiseaux	A084	Circus pygargus	Busard cendré		NA, NT	LC	LC	Reproduction	10 - 30 Couples	Présente	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne	Bonne
Oiseaux	A092	Hieraetus pennatus	Aigle botté		NT	LC	LC	Concentration	/	Présente	Non significative	/	/	/	Bonne
Oiseaux	A093	Hieraetus fasciatus	Aigle de Bonelli		EN	/	/	Concentration	/	Présente	2%>p>0%	Moyenne	Marginale	Moyenne	Bonne
Oiseaux	A094	Pandion haliaetus	Balbuzard pêcheur	o	LC, NA, VU	LC	LC	Concentration	/	Présente	Non significative	/	/	/	Bonne
Oiseaux	A095	Falco naumanni	Falcon crécerellette		NA, VU	LC	LC	Concentration	/	Présente	2%>p>0%	Moyenne	Isolée	Moyenne	Bonne
Oiseaux	A098	Falco columbarius	Falcon émerillon		DD, NA	LC	LC	Concentration	/	Présente	Non significative	/	/	/	Bonne
Oiseaux	A098	Falco columbarius	Falcon émerillon		DD, NA	LC	LC	Hivernage	5 - 15 Individus	/	Non significative	/	/	/	Bonne
Oiseaux	A103	Falco peregrinus	Falcon pèlerin		LC, NA	LC	LC	Sédentaire	0 - 1 Couples	Présente	2%>p>0%	Moyenne	Marginale	Moyenne	Bonne
Oiseaux	A103	Falco peregrinus	Falcon pèlerin		LC, NA	LC	LC	Concentration	/	Présente	2%>p>0%	Moyenne	Marginale	Moyenne	Bonne
Oiseaux	A127	Grus grus	Grue cendrée	o	CR, NA, NT	LC	LC	Concentration	/	Présente	Non significative	/	/	/	Bonne
Oiseaux	A128	Tetrax tetrax	Outarde canepetière		EN, NA	VU	NT	Reproduction	0 - 2 Couples	/	2%>p>0%	Moyenne	Marginale	Moyenne	Bonne
Oiseaux	A215	Bubo bubo	Grand-duc d'Europe	o	LC	LC	LC	Sédentaire	10 - 20 Couples	Présente	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Excellente	Bonne
Oiseaux	A224	Caprimulgus europaeus	Engoulevent d'Europe	o	LC, NA	LC	LC	Reproduction	212 - 403 Couples	Présente	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne	Bonne
Oiseaux	A224	Caprimulgus europaeus	Engoulevent d'Europe	o	LC, NA	LC	LC	Concentration	/	Présente	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne	Bonne
Oiseaux	A229	Alcedo atthis	Martin-pêcheur d'Europe		NA, VU	VU	LC	Sédentaire	15 - 30 Couples	Présente	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne	Bonne
Oiseaux	A246	Lullula arborea	Alouette lulu	o	LC, NA	LC	LC	Sédentaire	1 506 - 2 224 Couples	Présente	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Excellente	Bonne
Oiseaux	A246	Lullula arborea	Alouette lulu	o	LC, NA	LC	LC	Concentration	/	Présente	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Excellente	Bonne
Oiseaux	A255	Anthus campestris	Pipit rousseline	o	LC, NA	LC	LC	Sédentaire	99 - 361 Couples	Présente	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne	Bonne
Oiseaux	A255	Anthus campestris	Pipit rousseline	o	LC, NA	LC	LC	Concentration	/	Présente	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne	Bonne
Oiseaux	A302	Sylvia undata	Fauvette pitchou	o	EN	NT	NT	Sédentaire	207 - 1 500 Couples	Présente	2%>p>0%	Bonne	Non-isolée	Bonne	Bonne
Oiseaux	A338	Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur	o	NA, NT	LC	LC	Concentration	/	Présente	2%>p>0%	Moyenne	Marginale	Moyenne	Bonne
Oiseaux	A346	Pyrrhcorax pyrrhcorax	Crave à bec rouge		LC	LC	LC	Concentration	/	Présente	Non significative	/	/	/	Bonne
Oiseaux	A346	Pyrrhcorax pyrrhcorax	Crave à bec rouge		LC	LC	LC	Hivernage	0 - 1 Individus	/	Non significative	/	/	/	Bonne
Oiseaux	A379	Emberiza hortulana	Bruant ortolan	o	EN	LC	LC	Reproduction	1 - 5 Couples	Présente	2%>p>0%	Moyenne	Marginale	Moyenne	Bonne
Oiseaux	A379	Emberiza hortulana	Bruant ortolan	o	EN	LC	LC	Concentration	/	Présente	2%>p>0%	Moyenne	Marginale	Moyenne	Bonne

Activités, menaces et pressions						
	Légende					
	Caractéristiques de l'incidence	Incidence élevée	Incidence moyenne	Incidence faible		
	Menaces, pressions et activités ayant une incidence positive				Menaces, pressions et activités non évaluée	
	Menaces, pressions et activités ayant une incidence négative					
Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur un site	Localisation	Influence	Intensité	Pollution	Habitats impactés	Espèces impactées
Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage	Impacts et activités sur le site	Négative	Elevée	/	/	/
Alpinisme, escalade, spéléologie	Impacts et activités sur le site	Négative	Moyenne	/	/	/
Elevage	Impacts et activités sur le site	Positive	Faible	/	/	/
Lignes électriques et téléphoniques	Impacts et activités sur le site	Négative	Moyenne	/	/	/
Pâturage	Impacts et activités sur le site	Positive	Faible	/	/	/
Plantation forestière en milieu ouvert	Impacts et activités sur le site	Négative	Faible	/	/	/
Production d'énergie éolienne	Impacts et activités sur le site	Négative	Moyenne	/	/	/
Production d'énergie solaire	Impacts et activités sur le site	Négative	Moyenne	/	/	/
Replantation d'arbres dans une plantation forestière (après éclaircie...)	Impacts et activités sur le site	Négative	Faible	/	/	/
Urbanisation continue	Impacts et activités sur le site	Négative	Moyenne	/	/	/
Vandalisme	Impacts et activités sur le site	Négative	Moyenne	/	/	/
Véhicules motorisés	Impacts et activités sur le site	Négative	Moyenne	/	/	/
Vol-à-voile, delta-plane, parapente, ballon	Impacts et activités sur le site	Négative	Moyenne	/	/	/



www.cereg.com